



Réseau Euro-Arabe de Formation Judiciaire  
Euro-Arab Judicial Training Network  
الشبكة الأوروبية العربية للتدريب القضائي



## L'éthique judiciaire en Europe et dans le monde arabe : un aperçu comparatif

Naples

École supérieure de la magistrature

Castel Capuano - Via Concezio Muzii, 2

7-8 mars 2024

## Introduction

1. - La protection de l'État de droit est une préoccupation croissante dans de nombreux pays européens et arabes. Ces dernières années, des efforts concertés ont été déployés pour prévenir la détérioration de l'État de droit par le biais de mesures visant à garantir le bon fonctionnement des systèmes judiciaires nationaux.

Au niveau de l'Union européenne (UE), le rapport 2020 sur l'État de droit a déclaré que "des systèmes judiciaires efficaces sont essentiels pour l'État de droit. L'indépendance, la qualité et l'efficacité sont les paramètres définis d'un système judiciaire efficace, indépendamment du modèle du système juridique national et de la tradition dans laquelle il s'inscrit. (...) L'indépendance des tribunaux nationaux est cruciale pour assurer cette protection judiciaire. (...) Malgré les efforts de réforme déployés dans plusieurs États membres pour améliorer l'indépendance judiciaire, l'évolution dans certains États membres est préoccupante.

Les juges, les procureurs et les avocats occupent une position critique et sensible dans la société ; leur comportement a un impact direct sur la confiance du public et l'administration de la justice. Ils ont donc le devoir d'adopter un comportement éthique irréprochable.

Il existe des normes internationales qui fournissent des orientations sur la conduite éthique et les principes fondamentaux de ces professions. L'indépendance, l'impartialité et l'intégrité sont le fondement de l'État de droit dans une démocratie saine et garantissent la protection des droits de l'homme.

2. - S'appuyant sur le cadre international et la jurisprudence pertinente, le cours vise à approfondir la connaissance et la compréhension des outils professionnels et à développer les capacités de réflexion, sur la base d'exemples pratiques, pour faire face aux dilemmes éthiques dans l'exercice des fonctions professionnelles.

3. - Le séminaire se compose de cinq sessions.

La première est une introduction visant à présenter les objectifs du programme et les ressources pertinentes développées par le Réseau mondial pour l'intégrité judiciaire de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), à savoir les Lignes directrices internationales non contraignantes sur l'utilisation des médias sociaux par les juges et les Outils de formation à l'éthique judiciaire.

Les deuxième, troisième et quatrième sessions comprennent des groupes de travail sur trois sujets principaux : La politique et le pouvoir judiciaire, l'utilisation des réseaux sociaux et les relations avec les organisations à but non lucratif.

À partir des principes de Bangalore, les systèmes experts seront présentés afin de permettre aux participants de comparer leurs propres expériences.

La dernière session verra la présentation du projet de formation de l'École néerlandaise de la magistrature sur l'éthique comportementale et les conclusions.

Les résultats du séminaire seront publiés.



## Programme

7 mars 2024

### Séance I

#### *Éthique judiciaire*

9:00-9:15 - Introduction et présentation des résultats de l'enquête

*Gianluca Grasso, Conseil d'administration du SSM - Domenico Airoma, Procureur de la République d'Avellino*

9:15-9:45 - Ressources pertinentes développées par le Réseau mondial pour l'intégrité judiciaire de l'ONUDC

*Tatiana Veress, coordinatrice du réseau mondial d'intégrité judiciaire de l'ONUDC*

### IIème session

#### *La politique et le pouvoir judiciaire*

9:45-12:15 - Répartition des participants en 4 groupes de travail coordonnés par un expert européen et un expert arabe

#### **1. La politique et les juges**

1.1. Quelles fonctions politiques peuvent ou ne peuvent pas être occupées par un juge (en faisant la différence entre les fonctions de nature technique sans exposition publique et les fonctions politiques actives avec un risque significatif d'influencer l'image d'impartialité).

1.2. Un juge peut-il adhérer à un parti politique et se présenter aux élections nationales ?

#### Groupe 1 *Coordinateurs* :

*Italie : Domenico Airoma, Procureur Général d'Avellino / Raffaele Sabato, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme / Koweït : Saud Al-Sanea, Juge, Membre du Bureau Technique de l'Institut Koweïtien d'Études Judiciaires et Juridiques.*

#### Groupe 2 *Coordinateurs* :

*Belgique : Raf Van Ransbeeck, directeur de l'institut de formation belge / Roumanie : Cristian Daniel, Oana, juge administratif à la Haute Cour de cassation et de justice, formateur NIM / Jordanie : Nawal Aljawhari, juge*

#### Groupe 3 *Coordinateurs* :

Pays-Bas : Remco van Tooren, *vice-président du conseil d'administration de SSR* /  
Espagne : Javier Pereda, *membre de la Commission d'éthique judiciaire espagnole* /  
Émirats arabes unis : Jasim Saif, *chef du département de l'inspection judiciaire au  
ministère de la justice des Émirats arabes unis*

Groupe 4 *Coordinateurs* :

France : Samuel Laine, *ENM* / Italie : Gianluca Grasso, *Conseil d'administration du  
SSM* / Algérie : Sahel Hamid, *Avocat général à la cour suprême* / Maroc : Younes  
Ezzahri, *Magistrat docteur en droit membre du conseil supérieur du pouvoir judiciaire*

11:10-11:15 - Pause

12:15-13:00 - Rapport en plénière des travaux des groupes

13:00-14:00 - Pause déjeuner

### IIIème session

#### *L'utilisation des réseaux sociaux*

14:00-16:15 - Répartition des participants en 4 groupes de travail coordonnés par un expert européen  
et un expert arabe

## **2. Utilisation des réseaux sociaux par les juges**

2.1. Contenu et comportement sur les médias sociaux

2.2. Amitiés et interactions sur les médias sociaux

Groupe 1 *Coordinateurs* :

Italie : Domenico Airoma, *Procureur Général d'Avellino* / Raffaele Sabato, *Juge à la  
Cour Européenne des Droits de l'Homme* / Koweït : Saud Al-Sanea, *Juge, Membre du  
Bureau Technique de l'Institut Koweïtien d'Etudes Judiciaires et Juridiques.*

Groupe 2 *Coordinateurs* :

Belgique : Raf Van Ransbeeck, *directeur de l'institut de formation belge* / Roumanie :  
Cristian Daniel, *Oana, juge administratif à la Haute Cour de cassation et de justice,  
formateur NIM* / Jordanie : Nawal Aljawhari, *juge*

Groupe 3 *Coordinateurs* :

Pays-Bas : Remco van Tooren, *vice-président du conseil d'administration de SSR* /  
Espagne : Javier Pereda, *membre de la Commission d'éthique judiciaire espagnole* /  
Émirats arabes unis : Jasim Saif, *chef du département de l'inspection judiciaire au  
ministère de la justice des Émirats arabes unis*

Groupe 4 *Coordinateurs* :

France : Samuel Laine, *ENM* / Italie : Gianluca Grasso, *Conseil d'administration du  
SSM* / Algérie : Sahel Hamid, *Avocat général à la cour suprême* / Maroc : Younes  
Ezzahri, *Magistrat docteur en droit membre du conseil supérieur du pouvoir judiciaire*

16:15-17:00 - Rapport en plénière des travaux des groupes

\*\*\*

8 mars 2024

IVème session

*Relations avec les organisations à but non lucratif*

9:00-11:15 Répartition des participants en 4 groupes de travail coordonnés par un expert européen et  
un expert arabe

### **3. Participation des juges à des organisations à but non lucratif**

3.1. Atteinte possible à l'image d'indépendance et d'impartialité

3.2. Une attention particulière à la participation des juges à des organisations dédiées à  
des activités culturelles ou éducatives qui ne sont qu'apparemment sans but lucratif"

Groupe 1 *Coordinateurs* :

Italie : Domenico Airoma, *Procureur Général d'Avellino* / Raffaele Sabato, *Juge à la  
Cour Européenne des Droits de l'Homme* / Koweït : Saud Al-Sanea, *Juge, Membre du  
Bureau Technique de l'Institut Koweïtien d'Etudes Judiciaires et Juridiques.*

Groupe 2 *Coordinateurs* :

Belgique : Raf Van Ransbeeck, *directeur de l'institut de formation belge* / Roumanie :  
Cristian Daniel, *Oana, juge administratif à la Haute Cour de cassation et de justice,  
formateur NIM* / Jordanie : Nawal Aljawhari, *juge*

Groupe 3 *Coordinateurs* :

Pays-Bas : Remco van Tooren, *vice-président du conseil d'administration de SSR* /  
Espagne : Javier Pereda, *membre de la Commission d'éthique judiciaire espagnole* /

Émirats arabes unis : Jasim Saif, *chef du département de l'inspection judiciaire au ministère de la justice des Émirats arabes unis*

Groupe 4 *Coordinateurs* :

France : Samuel Laine. *ENM* / Italie : Gianluca Grasso, *Conseil d'administration du SSM* / Algérie : Sahel Hamid, *Avocat général à la cour suprême* / Maroc : Younes Ezzahri, *Magistrat docteur en droit membre du conseil supérieur du pouvoir judiciaire*

11:15-11:30 - Pause

11:30-12:15 - Rapport en plénière des travaux des groupes

#### Séance V

##### *Nouveaux développements et conclusions*

12:15-12:45 Présentation du projet SSR sur le comportement et son impact sur le cerveau

*Remco van Tooren, vice-président du conseil d'administration de SSR*

12:45-13:00 Conclusions

\*\*\*

Outils et documents pertinents :

[Commentaire sur les Principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire](#)

[Lignes directrices non contraignantes sur l'utilisation des médias sociaux par les juges, élaborées par le Réseau mondial pour l'intégrité judiciaire de l'ONU DC](#)

[Guide de discussion : L'utilisation des médias sociaux par les juges, élaboré par le Réseau mondial pour l'intégrité judiciaire de l'ONU DC](#)

[Outils de formation à l'éthique judiciaire, développés par le Réseau mondial pour l'intégrité judiciaire de l'ONU DC](#)

\*\*\*

**Les experts :**

**Algérie :** Sahel Hamid, *Avocat général à la cour suprême*

**Belgique :** Raf Van Ransbeeck, *directeur de l'institut de formation belge*

**France :** Samuel Laine. ENM

**Italie :** Domenico Airoma, *procureur général d'Avellino*

**Italie :** Gianluca Grasso, *Conseil d'administration du SSM*

**Jordanie :** Nawal Aljawhari, *juge*

**Koweït :** Saud Al-Sanea, *juge, membre du bureau technique de l'Institut koweïtien d'études judiciaires et juridiques*

**Maroc :** Younes Ezzahri, *Magistrat docteur en droit membre du conseil supérieur du pouvoir judiciaire*

**Pays-Bas :** Remco van Tooren, *vice-président du conseil d'administration de SSR*

**Roumanie :** Cristian Daniel Oana, *juge administratif à la Haute Cour de cassation et de justice, formateur NIM*

**Espagne :** Javier Pereda, *membre de la Commission espagnole d'éthique judiciaire*

**Émirats arabes unis :** Jasim Saif, *chef du département de l'inspection judiciaire au ministère de la justice des EAU*

**CEDH :** Raffaele Sabato, *juge à la Cour européenne des droits de l'homme*

**UNODC :** Tatiana Veress, *Coordinatrice du Réseau mondial pour l'intégrité judiciaire de l'UNODC*